



*Direction de l'animation  
et des relations avec la population  
Service CNI-Passeports*

Tél. 03 20 66 58 08  
Fax. 03 20 66 58 05

**DECISION**

**DEC/2025/SP/33**

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire.

Vu la demande formulée par l'association UGSEL, concernant la mise à disposition d'un équipement sportif spécifique nécessaire à l'organisation de leur rencontre inter-écoles « INIGYM »

**DECIDE**

**ARTICLE 1er** : De mettre à leur disposition à titre gratuit la salle Emilie Le Pennec le vendredi 4 avril 2025 toute la journée.

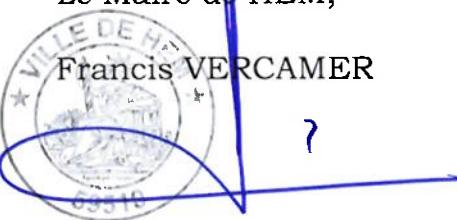
**ARTICLE 2** : De signer la convention avec l'association UGSEL.

**ARTICLE 3** : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Hem, le 28 février 2025.

Le Maire de HEM,

Francis VERCAMER



*Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM*



DGS

*Standard mairie: 03 20 66 58 00 - www.ville-hem.fr - contact@ville-hem.fr*